

Un «mai» de bouleversements

Les événements de «mai-juin» 1968 en France sont nés de la conjonction inédite – mais non de la fusion – d'une crise étudiante et d'une mouvement social d'ampleur. Un épisode complexe, dont la postérité l'est tout autant.

Danielle TARTAKOWSKY, professeure émérite d'histoire contemporaine, université Paris 8

Les événements qui affectent la France en mai-juin 1968 s'inscrivent dans un mouvement transnational à dimension générationnelle. Dans les années 1960, l'arrivée à l'âge adulte de la génération du baby-boom, la croissance et l'accès à une consommation de masse (dans les pays industrialisés), l'allongement de la scolarité et la démocratisation de l'enseignement et la transformation des mœurs autorisent l'émergence de ce groupe social autonomisé qu'est l'adolescence. Son affirmation, d'abord culturelle, amplifie la crise des formes d'encadrement de la jeunesse constituées après guerre. Dans la plupart des Etats, l'explosion scolaire et universitaire consécutive au baby-boom et à la prolongation de la scolarité obligatoire provoque une tension entre la masse accrue des étudiants et des universités que rien n'a préparé à cet afflux (+ 180 % en France entre 1948 et 1968).

A partir de 1965, l'opposition à la guerre du Vietnam confère à la contestation un tour plus politique. Principalement circonscrite à l'Amérique du Nord et à l'Europe occidentale, elle affecte également, sous d'autres formes et sur d'autres thèmes, la Pologne, la Tchécoslovaquie, le Sénégal, l'Espagne franquiste, divers pays d'Amérique latine, le Japon...

1966 : le V^e Plan ravive la culture de mobilisation

Ces mouvements interagissent toutefois avec les questions politiques propres à chacun des Etats concernés, en revêtant par-là de fortes singularités nationales. La France présente la particularité d'avoir à affronter cette crise d'ordre anthropologique avec un régime politique tout juste âgé de dix ans l'ayant engagée, à marche forcée, dans la voie d'une modernisation n'épargnant rien ni personne. A ce titre, les événements de 1968 relèvent de ce que l'historien allemand Detlev Peukert qualifie de «crise de la modernité tardive»⁽¹⁾.

*«Mai 1968»,
«mai-juin» ou
«les événements
de mai» ont surgi
comme autant
de désignations
englobantes
mais strictement
descriptives de
ce qui paraissait
défier toute
conceptualisation.*

Les deux années précédant Mai 1968 sont marquées par un regain de conflictualité qui s'exprime chez les salariés aspirant à profiter des «fruits de la croissance», les agriculteurs et les étudiants. Le V^e plan, dont les options sont rendues publiques en 1964-1965, entend adapter l'économie française à l'abolition progressive des barrières douanières au sein de l'Europe des Six. Il fait prévaloir l'impératif de compétitivité des entreprises et mise sur un certain volant de chômeurs afin de peser efficacement sur les hausses de salaires et le pouvoir d'achat, dans la perspective de réduire la hausse des prix et les déséquilibres extérieurs qu'entraîne l'inflation. Initialement conçu comme un moyen de diffuser la culture de régulation dans l'ensemble de la société, le Plan contribue, de ce fait, à raviver la culture de mobilisation contre les choix gouvernementaux et patronaux.

Les aspirations libérales se manifestent également sur le terrain de l'enseignement supérieur. Lors d'un colloque organisé en 1966 par une association proche des milieux gouvernementaux, le rapporteur préconise des universités dotées d'une «véritable autonomie», universités qui définiraient leurs propres programmes et diplômes et devraient être en concurrence. Une réforme qui doit entrer en vigueur à la rentrée universitaire prévoit, pour elle, d'introduire un principe de sélection à l'entrée des universités... en générant d'autres sources d'inquiétudes et de mécontentements. Les porosités et circulations générationnelles entre mouvements étudiants et certaines grèves de jeunes ouvriers spécialisés (OS), dans l'Ouest français, n'excluent pas un cloisonnement des mobilisations.

La nuit des barricades du 10 au 11 mai, qui se solde par quatre cent soixante interpellations et trois cent soixante-sept blessés, constitue, selon Pierre Bourdieu, l'*«événement critique»* grâce auquel «des événements historiques qui devaient normalement

(1) *La République de Weimar*, éditions Aubier, 1992.

s'ouvrir et se clore en ordre dispersé vont « *précipiter en une crise générale née de leur conjonction* »⁽²⁾. La répression, pour être effective, est limitée, comparée avec ce qu'elle fut durant la guerre d'Algérie ou dans bien des pays, dont le Mexique. L'ampleur de la riposte doit au fait que les victimes sont des étudiants (« nos enfants »), et, sans doute, à un affaissement du seuil de tolérance sociale à la violence, consécutif à la sortie de guerre en mars 1962. En résulte une mobilisation sans égale, depuis les manifestations antifascistes de 1934.

Des mouvements qui se conjuguent, s'élargissent

La Fédération de l'éducation nationale (FEN), la CGT, la CFDT et l'Uef appellent à une journée de grève avec manifestations, le 13 mai, sur une série d'objectifs communs dont la « *transformation du système économique par et pour le peuple* ». FO s'y rallie, sur un appel séparé. La journée fait, à son tour, fonction de détonateur, propre à amplifier et à complexifier le mouvement qui fut à son origine. Elle précipite la France dans une crise sociale sans précédent.

Dans la nuit du 13, les étudiants occupent la Sorbonne, puis la plupart des universités. Dès le 15, les occupations s'étendent à certaines usines. Le 16, la CGT et la CFDT appellent, chacune à leur manière, à amplifier l'action. La grève avec occupations, qui se généralise bientôt, est plus ample qu'en 1936, dès lors qu'elle s'étend au secteur public et à l'encadrement. Comme l'a montré l'historien Antoine Prost, elle est, de ce fait, plus complexe. Dans les entreprises dépourvues de forte présence syndicale, elle permet de satisfaire à des revendications qui l'ont été ailleurs, en 1936; ainsi, aux usines Citroën, le libre exercice du droit syndical. Dans les bastions cégétistes (secteur public et nationalisé, notamment), elle permet à des revendications en suspens depuis des mois de trouver une issue. Dans certains secteurs de pointe où la CFDT prédomine, prévalent les thèmes autogestionnaires. Les journalistes de l'ORTF se battent pour la liberté d'information. L'enseignement secondaire et le monde agricole se mobilisent également. Contestation et occupations gagnent la plupart des structures d'encadrement, en n'épargnant ni les Eglises ni les associations, des fédérations sportives aux parents d'élèves. Les ordres d'architectes, de médecins, d'avocats sont affectés, les festivals de Cannes et d'Avignon, mis à mal. Tous ces mouvements, marqués par une libération de la parole et l'aspiration à plus de libertés individuelles, voire à l'individualisme, chez les jeunes et les femmes en premier lieu, relèvent de ce la sociologue Dominique Memmi qualifie de « *crise de la domination rapprochée* »⁽³⁾.

Les acquis post-Mai 68 sont tout sauf négligeables: augmentations de salaires de 15 à 20%, échelle mobile dans certaines branches, durée du travail réduite d'une à trois heures, discriminations salariales d'âge et de sexe réduites ou supprimées, révision des conventions collectives.

Le pôle autogestionnaire constitué autour du PSU et de la CFDT, d'une part, et, d'autre part, le PCF et la CGT, partisans d'une alliance antimonopoliste autour d'un programme d'union de la gauche, s'essaient à un travail de production politique qui va, de fait, révéler des contradictions. Celles-ci vont croissant, brouillant les oppositions convenues droite-gauche. D'un côté, les héritiers de la séquence de mobilisation et de régulation structurée entre 1936 et 1946, qui se recrutent à gauche au PCF, dans certaines fractions du Parti socialiste ou à la CGT, mais également à droite, chez les gaullistes, mobilisés pour la défense du mode de régulation dont ils furent les artisans. De l'autre, les tenants d'une libéralisation dont les facettes sont multiples, contradictoires et à dosage variable selon le poids attribué aux aspects politiques, sociaux ou culturels, et dont l'autogestion constitue alors l'expression la plus théorisée. Dans le temps court de l'événement, ces divergences prennent sur les convergences sociétales et culturelles qui s'affirmeront dans la durée.

« Mouvement de mai », « grève générale » ou « mouvement social » ?

La coexistence de ces mobilisations hétérogènes pose la question de la nature de la crise. Ce qu'on a tôt fait de qualifier de « Mai français », par-delà des frontières, peine à trouver son nom en-deçà. « Mai 1968 », « mai-juin » ou « les événements de mai » surgissent comme autant de désignations englobantes mais strictement descriptives de ce qui paraît défier toute conceptualisation. Le « mouvement de mai » ou « la grève générale » n'en désignent qu'un aspect. Le « mouvement social » n'appartient pas au vocabulaire des acteurs, d'autant plus que la « crise », un des mots de 68 dont chacun s'essaie à préciser le sens, paraît porteuse d'un changement radical de société, que tous pensent en des termes différents, mais qui requiert une terminologie politique: qu'il s'agisse de révolution, y compris culturelle, ou de socialisme, fût-il autogestionnaire.

Les divergences politiques, manifestes à partir du 24 mai, incitent les confédérations syndicales à s'engager, le 25, dans la voie de négociations qui débouchent sur un « constat », indûment qualifié d'accords. Il prévoit notamment une augmentation de 35 % du smig et une suppression des abattements de zone. Mais parce que « le compte n'y est pas », les grèves se prolongent et les négociations se déplacent sur le terrain des branches. Alors que le PSU, l'Uef et une fraction de la CFDT réunies, le 27, au stade Charléty, et la CGT et le PCF, le 29, tentent sans succès d'amorcer une issue politique, c'est pour la première fois dans l'histoire de la République, à droite et en accord avec le chef de l'Etat, que s'opère une interaction entre une puissante mobilisation collective et la sphère politique,

(2) Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Editions de minuit, 1984.

(3) Dominique Memmi, « Mai 68 ou la crise de la domination rapprochée », in Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal (dir.), *Mai Juin 68*, Editions de l'Atelier, 2008.



propre à précipiter l'issue. Le général de Gaulle, réapparu le 30 mai, annonce la dissolution de l'Assemblée nationale et des élections dans les délais prévus par la loi, en contrignant chacun à accepter l'issue parlementaire ou à se mettre en marge du consensus républicain. La Sorbonne est évacuée et les syndicats précipitent les grèves vers une résolution négociée.

Mai 1968 : effets immédiats et postérité en question(s)

Les acquis sont tout sauf négligeables : augmentations de salaires de 15 à 20 %, échelle mobile dans certaines branches, durée du travail réduite d'une à trois heures, diverses discriminations salariales d'âge et de sexe réduites ou supprimées, et révision des conventions collectives. Mais le 30 juin, la majorité gaulliste chancelante de 1967 l'emporte, par 358 sièges sur 485. Seront ensuite adoptées deux lois qui répondent à certaines des aspirations formulées en 68. La loi Faure restructure en profondeur l'université en contrevenant aux aspirations libérales exprimées deux ans plus tôt. Elle vaut aux questions de la concurrence et de la sélection de demeurer, cinquante ans plus tard, des lignes de front. La loi du 27 décembre 1968 consacre le droit des syndicats à créer des sections d'entreprises. L'épisode met plus généralement un coup d'arrêt aux mesures de libéralisation économique et finan-

La France a présenté la particularité d'avoir à affronter une crise d'ordre anthropologique avec un régime politique tout juste âgé de dix ans qui l'a engagée, à marche forcée, dans la voie d'une modernisation n'épargnant rien ni personne.

cière qui s'amorçaient depuis 1966. En consolidant le mouvement syndical, et en particulier la CGT, reconnue comme principal interlocuteur par le pouvoir gaulliste, le mouvement de grèves a conforté pour un temps la culture de la régulation qui prévalait depuis la Libération. Le grand facteur de bouleversements résulte, en 1973-1975, de l'arrêt de la croissance et de l'irruption du chômage de masse auprès desquels les effets – même retardés – de mai-juin 1968 pèsent d'un faible poids.

La victoire électorale de juin ne met pas terme aux contradictions internes à la droite. La conjonction des oppositions précipite le départ du député du général de Gaulle, suite à l'échec du référendum d'avril 1969. La quatrième semaine de congés payés, l'accord national interprofessionnel ratifié sur la formation et le perfectionnement professionnels, la création du smic, la mensualisation des «horaires», adoptés en 1969 et 1979, puis les réformes sociétales, dont l'abaissement de la majorité à 18 ans ou la loi Veil, qui le sont au début du septennat de Valéry Giscard d'Estaing, peuvent être tenus pour des effets différés de mai-juin. Que ces mesures tardives émanent de gouvernements de droite rend toutefois la perception de la victoire moins évidente qu'elle ne le fut en 1936.

Parce que les événements de mai-juin 1968 furent tout sauf univoques, l'héritage se révèle difficile à gérer. ●